COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS
PROCES VERBAL N° 9

Réunion restreinte du 24 novembre 2023 réalisée par voie électronique.

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE
Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

****

RECOURS
Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

****

RAPPEL AUX CLUBS
Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

****

Critérium Vétérans à 11
Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

****

Coupe Vétérans à 11
Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

****

INFORMATION
Suite à la décision de la Ligue de Football de Normandie concernant le report intégral des journées du 5 et 12 novembre 2023, la commission communique les nouvelles dates des championnats Seniors et Vétérans :
Journée 7 du 5 novembre 2023, reportée au 17 décembre 2023.
Journée 8 du 12 novembre 2023, reportée au 21 janvier 2024.

Concernant les coupes du DFSM, la commission communique le réajustement des nouvelles dates :
14 janvier 2024, matchs du 1er tour non jouées.
2ème tour le 10 mars 2024.
3ème tour le 31 mars 2024.
1/16ème de finale le 21 avril 2024.
1/8ème de finale le 1er mai 2024.
Quart de finale le 12 mai 2024.
Demi-finale le 2 juin 2024.
Finale, date et lieu à définir par le comité de direction du DFSM.

****

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.
Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

****

RENCONTRES DU 29 OCTOBRE 2023 (matchs de rattrapage)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A
Match n°26550862 FC PETIT CAUX 2 / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 2
Rencontre du 24 septembre 2023 jouée le 28 octobre 2023 pour motif impérieux.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A
Match n°26672958 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3 / US CRIELLOISE 2
Rencontre du 1er octobre 2023 jouée le 29 octobre 2023 pour motif impérieux.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A
Match n°26643532 FC BARENTINOIS 3 / FC GRUGNY 1
Rencontre du 5 novembre 2023 avancée et jouée le 29 octobre 2023.

Match n° 26643714 US DE GRAMMONT 2 / CANTELEU FC 2
Rencontre du 24 septembre 2023 ; reportée le 29 octobre 2023 pour cause d'occupation du terrain.
Constatant l'absence sur le terrain de CANTELEU FC 2 au coup d'envoi.
La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de CANTELEU FC 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'US DE GRAMMONT sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168 € au club de CANTELEU FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
Match n° 26650661 ENTENTE ASP-ASN 2 / U FONTAINAISE 3
Rencontre du 1er octobre 2023 jouée le 29 octobre 2023 pour motif impérieux.

Match n° 26650748 FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2 / AS OURVILLAISE 4

Rencontre du 22 octobre 2023 jouée le 29 octobre 2023 pour cause d'occupation du terrain.

****

RENCONTRES DU 1er NOVEMBRE 2023 (matchs de rattrapage)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A
Match n° 26550107 GOURNAY AS 1 / AS CANTON D'ARGUEIL 1
Rencontre du 5 novembre 2023 avancée et jouée le 1er novembre 2023.
Réclamation d'après match de GOURNAY AS.
Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C
Match n° 26675659 ROGERVILLE FC 1 / ESM GONFREVILLE 3
Rencontre du 22 octobre 2023 ; jouée le 1er novembre 2023.

Match n° 26675660 ROLLEVILLE FC 1 / H CAUCRIAUVILLE S 4
Rencontre du 22 octobre 2023 ; jouée le 1er novembre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
Match n° 26650746 U FONTAINAISE 3 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 3
Rencontre du 22 octobre 2023 reportée au 1er novembre pour cause d'occupation du terrain.
Match non joué pour terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
Match n° 26648346 AS ANGERVILLE L'ORCHER 2 / U FONTAINAISE 2
Rencontre du 22 octobre 2023 reportée au 1er novembre pour cause d'occupation du terrain.
Match non joué pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

****

Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET